



Distr. : Générale  
26 avril 2007

Français  
Original : anglais



## Programme des Nations Unies pour l'environnement

Conférence des Parties à la Convention de Stockholm sur les  
polluants organiques persistants

Troisième réunion

Dakar, 30 avril–4 mai 2007

Point 5 j) de l'ordre du jour provisoire\*

Questions soumises à la Conférence des Parties pour examen  
ou décision : évaluation de l'efficacité

### Evaluation de l'efficacité\*\*

#### Note du Secrétariat

#### Rectificatif

#### Lire comme suit le paragraphe 8 de l'annexe II

8. La Conférence des Parties a décidé que la collecte d'informations sur les niveaux de polluants organiques persistants présents dans l'environnement serait axée sur des milieux prioritaires et que les informations y relatives devraient être obtenues dans toutes les régions afin d'assurer une couverture mondiale. Pour les premiers rapports de surveillance, qui seront préparés pour faciliter la première évaluation de l'efficacité, les milieux concernés sont l'air, le lait maternel et le sang (maternel et autre) humains. Les régions devraient se concentrer sur les données relatives aux milieux prioritaires. Des données concernant d'autres milieux peuvent également être fournies si elles sont déjà disponibles. Dans un premier temps, le fait de concentrer les efforts sur ces milieux permettra de garantir le maintien du rapport coût-efficacité du plan, de sa viabilité à long terme et de son caractère ouvert et de faire en sorte que les activités d'amélioration des capacités soient effectivement bien ciblées. L'air a été choisi en particulier parce qu'il se trouve partout et parce que l'article 16 de la Convention demande spécifiquement des informations sur la propagation des polluants organiques persistants aux niveaux régional et mondial. Du fait qu'il y a très peu d'espèces biologiques ayant une répartition mondiale, il est très difficile de trouver un sujet unique approprié qui fournisse des données biologiques de surveillance comparables. Mais les êtres humains, eux, ont bien une répartition quasi-universelle et se trouvent en haut de la chaîne alimentaire. De ce fait, le lait maternel et le sérum sanguin humains ont été choisis comme indicateurs d'exposition pertinents pour la population générale. Les Parties seront libres de fournir des données sur le sérum sanguin humain, maternel ou autre. Pour les évaluations futures, il est envisagé de prendre en considération d'autres milieux.

\* UNEP/POPS/COP.3/1.

\*\* Convention de Stockholm, article 16; rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa première réunion (UNEP/POPS/COP.1/31), annexe I, décision SC-1/13; rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa deuxième réunion (UNEP/POPS/COP.2/30), annexe I, décision SC-2/13.